



CONSEIL DE QUARTIER no 3 SECTEUR BELVÉDÈRE

*COMPTE RENDU du conseil de quartier n° 3, secteur Belvédère, tenu le 8 novembre 2018 à 19 h, à la salle
du caucus de l'hôtel de ville de Val-d'Or*

PRÉSENCES :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier
Mme Suzanne Couture, conseillère de quartier
M. Gilbert Lacroix, conseiller de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
Mme Marie-Pier Dupuis, conseillère de quartier
M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire d'assemblée, commis aux communications

ABSENT :

Mme Doris Blackburn, conseillère de quartier

ASSISTANCE :

1 citoyen

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 06 en effectuant un tour de table. La rencontre de ce soir est en prévision de l'adoption du budget 2019. Elle invite les conseillers et citoyens présents à soumettre des idées.

2- Lecture de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. Gilles Bernatchez et appuyé de Mme Madeleine Robillard de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2018-11-17

3- Lecture et suivis de la dernière rencontre

La présidente effectue la lecture du compte rendu de la dernière rencontre. Elle donne quelques suivis :

- **Stationnement, rue des Érables** : La demande n'a pas encore été analysée par le comité consultatif de circulation. Notons qu'une première pétition avait été déposée il y a quelques années;
- **Parcs adjacents à la polyvalente Le Carrefour** : La problématique de flânage se présente également dans le parc Vanier. On note cependant une diminution causée par la mauvaise température. Une demande d'installation de table à pique-nique et d'une poubelle dans le parc Lucien-Cliche est soulevée;
- **Parc Sabourin** : Une rencontre avec Messieurs Robert Marchand et Ian Bélanger de la corporation des parcs et espaces verts est prévue dans les prochaines semaines.
- **Plantation d'arbres sur le boulevard Sabourin** : Finalement, la plupart des arbres ont été plantés dans le parc Vanier. En ce qui concerne le boulevard Sabourin, des vérifications dans le sol devront être faites pour déterminer les endroits de plantation;

- **Entretien du terrain de l'hôpital** : La rencontre n'a pas encore eu lieu;
- **Devcore** : De nouvelles constructions sont prévues en 2019. En ce qui concerne le bureau des ventes, tant que la compagnie est en fonction, il ne peut pas être démantelé;
- **Suivi des travaux** : Étant donné la mauvaise température, un asphaltage temporaire a été fait sur le chemin de la Baie Carrière en attendant l'asphaltage complet qui sera réalisé l'été prochain;
- **Banque de noms** : Quelques noms ont été ajoutés et il est toujours possible de soumettre des idées;
- **Déneigement du passage pour piétons, rue Bérard** : La présidente est en attente d'une réponse;
- **Légalisation du cannabis** : Le règlement municipal a été déposé simultanément à l'entrée de la légalisation. En somme, sa consommation sera traitée au même titre que la cigarette et la consommation d'alcool;
- **Usine de goudron, Norascon** : Il n'y a pas de règlement municipal concernant les odeurs provoqué par les usines. Si plusieurs plaintes sont déposées, une réglementation pourrait être considérée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2018-11-18

4- Affaires nouvelles – Questions et interventions du public

- *Revitalisation du centre-ville* : Un questionnaire est soulevé en rapport aux travaux, les stationnements et l'embellissement des passages piétonniers;
- *Budget* : La présidente a reçu quelques sujets à insérer dans le plan triennal d'immobilisations. Elle souligne que l'étude du budget se fera à la fin du mois de novembre, donc il est encore temps de lui soumettre des idées;
- *Conseil local des Arts et du Patrimoine* : Le conseil est présentement en recherche de candidatures représentant le milieu des affaires;
- *Offres d'emploi* : Le Service sports et plein air est présentement à la recherche de candidatures pour des postes de préposé à l'entretien des pistes de ski de fond, préposé à la Forêt récréative et préposé à la petite pente de ski. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au Service des ressources humaines;
- *Proposition de développement d'un ensemble résidentiel* : Le propriétaire des terrains situés au bout de la rue Marchand a offert à la Ville de créer un ensemble résidentiel comportant des immeubles à logements avec la possibilité de connecter les rues Marchand et Lapointe ou de construire une rue en virée à l'intérieur du nouveau quartier. Des vérifications doivent être effectuées, car il s'agit d'un terrain rocheux. Cette proposition, bien qu'accueillie de façon positive, ne sera pas réalisée d'ici les 5 prochaines années;
- *Club de golf* : Présentement, aucune pancarte avec le nom de la rue est installée. La présidente déposera la demande;
- *Place Agnico Eagle* : Une demande a été envoyée à la Ville concernant l'ajout d'un stationnement pour personne handicapée;
- *Accès à la pente du Belvédère* : Une demande est faite pour qu'aucune accumulation de neige causée par le déneigement ne soit faite du côté de la pente, pour faciliter l'accès des familles et des enfants;
- *Interdiction des chiens à la Forêt récréative durant la saison hivernale* : La saison hivernale qui arrive à grands pas, l'interdiction de la présence de chiens à la Forêt récréative sera de nouveau en vigueur. Un conseiller du quartier demande s'il est possible de faire la promotion du parc à chien simultanément.
- *Semaine des aînés* : M. Bernatchez qui fut impliqué dans l'organisation de la semaine soulève la popularité des activités qui furent gratuites durant toute la durée. Un rapport d'activité sera remis au conseil de ville bientôt.

5- Activités à venir

- Heure du conte – Maroc : 10 novembre à 10 h 30;
- Vente des abonnements saisonniers pour la Forêt récréative : 18 novembre de 9 h à 16 h;
- Présentation du budget 2019 de la Ville : 17 décembre en soirée;
- Parade du Père Noël : 1^{er} décembre dès 13 h 30 au centre-ville.

6- Date et heure de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre aura lieu au début de l'année 2019. La date sera communiquée sous peu.

7- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par M. Gilles Bernatchez appuyé de M. Gilbert Lacroix de lever la séance. Il est 20 h 45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2018-11-19

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée